

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'orgue de l'église Saint-Mathieu à Luxembourg-Pfaffenthal se caractérise comme suit :

C'est en 1860 que fut installé un premier orgue en l'église Saint-Mathieu de Luxembourg-Pfaffenthal par le facteur Breidenfeld. Ce fut un instrument somme toute assez modeste qui ne comptait qu'un seul clavier avec onze jeux et une pédale indépendante de trois jeux. C'est de cet orgue dont disposait le compositeur Laurent Menager durant toute sa carrière comme chef de chœur de la chorale Sainte-Cécile (Pfaffenthaler Cäcilienverein).

Cet orgue fut remplacé en 1904 par un autre instrument, bien plus grand et bien plus riche en couleurs et timbres. Nous ne disposons pas non plus d'informations précises sur un éventuel déclin du premier orgue ni sur le contexte qui a fait naître la volonté de doter cette église d'un nouvel orgue. En général, un orgue de quarante-quatre ans a encore de beaux jours devant lui.

La première trace écrite dont nous disposons est le devis que la Fabrik für Orgel-Bau von H. Voit & Söhne in Durlach Karlsruhe adresse le 20 octobre 1902 à Monsieur Biver, curé du Pfaffenthal. La lettre d'adresse dactylographiée nous apprend qu'il s'agit là d'un devis pour une autre disposition d'après les indications de Monsieur (Max) Menager, organiste à Echternach, comptant 24 jeux sonores et 12 jeux accessoires. Voit insiste sur le fait que le prix pour cette exécution sera évidemment supérieur à celui annoncé dans le devis du 5 septembre 1900.

L'orgue, tel qu'il se présente actuellement, est un représentant excellent de la facture d'orgue romantique tardive allemande. La conception sonore des jeux, la division en trois plans sonores, à la fois différenciée et pourtant cohérente du grand-orgue, du récit, et de la pédale, font de cet instrument un véritable « orchestre symphonique » qui, malgré sa taille modeste, est capable de remplir l'espace de l'église depuis le pianissimo le plus ténu au fortissimo le plus majestueux.

Cette unité sonore se lit déjà dans l'architecture visible de l'instrument. Il n'y a qu'un seul corps et la façade n'est pas articulée en plans sonores (Werkgliederung) mais présente une série de tuyaux harmonieusement disposés selon le principe de la symétrie axiale. À l'intérieur de l'orgue, nous retrouvons cette même symétrie axiale pour tous les plans sonores. À l'avant de l'orgue, le grand orgue est disposé sur deux sommiers, le sommier « do # » est à gauche, il porte les tuyaux des notes do #, ré #, fa, sol, la, si avec les basses à gauche, alors que le sommier « do » est situé à droite avec les notes do, ré, mi, fa # sol #, la # avec les basses à droite. Vers l'arrière de l'orgue, sont disposés les deux sommiers de la pédale, « do # » à gauche, basse à droite et « do » à droite, basse à gauche. Le récit, quant à lui, est disposé sur trois sommiers entre les sommiers de la pédale, à gauche, le sommier « do # » de la première octave, basse, à gauche, à droite le sommier « do » de la première octave, basse à droite, et au milieu, les autres octaves du do au fa''', en disposition de mitre, basse au milieu, do # à gauche et do à droite.

Malgré l'absence d'une boîte expressive, l'orgue permet à l'organiste de réaliser une grande palette dynamique grâce à la qualité des vingt-quatre jeux qu'il peut employer, soit comme jeux solistes, soit comme jeux d'ensemble. La partie vent est d'excellente facture puisque l'orgue présente une stabilité de vent parfaite même dans la tenue de longs accords au tutti. L'excellence de la facture des tuyaux et leur harmonisation adéquate font de cet instrument un digne représentant de l'orgue romantique tardif allemand, tout comme il est le seul et unique représentant de la manufacture d'orgues H. Voit & Söhne sur le sol du Grand-Duché de Luxembourg.

L'orgue H. Voit & Söhne, érigé en 1904 dans l'église Saint-Mathieu de Luxembourg-Pfaffenthal, demeure le seul instrument de cette manufacture d'orgue au Grand-Duché de Luxembourg (RAR). Malgré les transformations effectuées en 1968 par la manufacture d'orgues luxembourgeoise G. Haupt, la partie sonore originale de l'instrument est exceptionnellement bien préservée, conservant son état d'origine (AUT). De même, le buffet a demeuré inchangé depuis son état d'origine (AUT) présentant seulement quelques traces de modifications qui sont toutes réversibles.

Les modifications successives ont principalement porté sur la « commodité de jeu », ces interventions étant bien documentées et parfaitement réversibles (EVO). L'orgue, en tant que création artistique et technique, harmonise une conception architecturale globale avec la mise en place d'éléments techniques multiples, créant ainsi un corps sonore d'une grande complexité (OAT).

Critères remplis : (RAR) rareté, (AUT) authenticité, (EVO) évolution et développement des objets et sites, (OAT) œuvre architecturale, artistique ou technique.

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'orgue de l'église Saint-Mathieu à Luxembourg-Pfaffenthal (no cadastral 163/699).**

Présent(e)s : Almedina Becirovic, Christine Muller, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 24 janvier 2024